

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois septembre, à dix heures, les membres du Conseil Municipal de Gamaches-en-Vexin se sont réunis sous la présidence de Monsieur Guillaume VOELTZEL, dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, le dix-huit septembre 2023.

Etaient présents : Guillaume VOELTZEL, Christian HOMMAND, Azélie BOUGON, Coralie BOURNONVILLE, Philippe DUFRESNE, Isabelle INGLIN, Estèphe QUILLET, Xavier LEMETAIS, Catherine TRAINA, Irène VOILLARD.

Etaient absents excusés : Benoit MORELLET donne pouvoir à Isabelle INGLIN

Secrétaire de séance Catherine TRAINA

Membres en exercice : 11

L'ordre du jour est étudié comme suit :

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 juin 2023

Le procès-verbal du 23 juin est adopté à l'unanimité.

2. Délibération acceptation règlement assurance GAN :

M. le Maire fait part d'un point supplémentaire à la réunion du jour concernant l'acceptation du règlement de l'assurance GAN. En effet, le 21 novembre 2022, un tracteur a endommagé une bordure de trottoir route de Chauvincourt. Le préjudice pour la commune s'élève à 1 680€ TTC, l'assurance adverse indemnise intégralement le montant pour la réfection du trottoir. Le règlement a été reçu ce vendredi 22 septembre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter le chèque de remboursement de l'assurance GAN d'un montant de 1 680€.

3. Point sur projet de réhabilitation des bâtiments communaux :

M. le Maire fait part de la réunion du 22 septembre avec Madame Berger, de la CAUE27 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Eure) qui a pour mission de promouvoir la qualité du cadre de vie sur l'ensemble du département Ce rendez-vous avait pour objet de présenter quelques scénarii envisageables pour le projet. De plus, le lundi 16 octobre a lieu le comité de pilotage du contrat de territoire à Evreux. Les projets éligibles seront déterminés, et au terme de cette réunion, les projets inscrits au contrat de territoire seront connus.

4. Point sur la circulation route de Villers :

M. le Maire fait part au conseil municipal de réflexion de plusieurs administrés concernant la vitesse route de Villers. Un comptage de la circulation sera mis en place par le Département du 26 septembre au 2 octobre. Au vu des résultats de ce comptage, un radar pédagogique serait installé et un aménagement du stationnement serait éventuellement mis en place.

5. Point sur la préparation de Noël :

Le conseil municipal échange sur l'organisation des fêtes de fin d'année :

- choix des propositions pour les colis des anciens,
- date du spectacle avec remise des cadeaux de Noël pour les enfants et des colis pour les anciens, au mercredi 20 décembre à 15h,
- détermination des illuminations,
- demande au Club des Aînés de participer à la confection des décorations de Noël,
- proposition de collecte de vêtements d'enfant en faveur du Vestiaire de la Vallée de l'Epte.

6. Questions et informations diverses :

- Le prêt du broyeur par le SYGOM est renouvelé pour la période du 14, 15 et 16 décembre. Une communication auprès des administrés sera faite afin qu'ils puissent s'inscrire,
- L'ensemble du conseil étant très satisfait de l'entretien de la commune par la société PHIL PAYSAGE, il souhaite renouveler son contrat pour l'année 2024,
- Dans la continuité de ses actions d'économie d'énergie, la commune va équiper la totalité de l'éclairage public en LED (101 points d'éclairage). Un mât solaire sera également installé au cimetière.

7. Intervention de Grégoire Forzy pour son projet de poche de stockage pour le digestat :

Grégoire Forzy fait part au conseil municipal de son projet de poche de stockage pour le digestat route des Thilliers. Cette poche, d'une capacité de 6 000 m³, sera semi-enterrée et d'une durée de vie d'environ 15 ans. Les demandes d'urbanisme seront déposées en mairie. De ce fait, le méthaniseur sur la propriété de Grégoire Forzy sera arrêté. Grégoire Forzy invite le conseil municipal à l'inauguration de l'unité de méthanisation sur le site Les Grands Chênes le vendredi 29 septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h04